



## VILLE DE CARBON-BLANC

### ARRETE DU MAIRE

LE MAIRE DE LA VILLE DE CARBON-BLANC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2211-1, L2212-1 et L2213-1 à 5 ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles R414-14, R411-25 à 28 et R411-1 à 9 ;

Vu la circulaire n°86-230 du Ministère de l'Intérieur relative à l'exercice des pouvoirs de Police par le Maire, le Président du Conseil Général et le représentant de l'Etat dans le département en matière de circulation routière ;

Vu le décret n° 91-1147 du 14 octobre 1991 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution ;

Considérant les travaux d'élagage et d'abattage d'arbres place VIALOLLE et rue Léo Lagrange, réalisés par l'entreprise GARANS domiciliée 9 A Petit Chemin de la Générale, 33140 Villenave-d'Ornon ;

### ARRETE :

**ARTICLE 1er** : du 30 novembre au 9 décembre 2015 inclus, la société GARANS est autorisée à effectuer les travaux d'élagage et d'abattage d'arbres place VIALOLLE et rue Léo Lagrange.

**ARTICLE 2** : Le stationnement sera maintenu sur demi-parking en fonction des différentes phases.

**ARTICLE 3** : Le boulo-drome à l'angle de la rue Léo Lagrange, sera fermé pendant la période des travaux nécessitant une occupation temporaire du parking.

**ARTICLE 4** : la sécurité des piétons empruntant les trottoirs sera assurée par une signalisation adéquate.

**ARTICLE 5** : La signalisation correspondante sera mise en place et conservée par les soins de l'entreprise et sous sa responsabilité.

**ARTICLE 6** :



Monsieur le Brigadier Chef Principal de la Police Municipale de Carbon-Blanc  
Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Carbon-Blanc  
Monsieur le Président de Bordeaux Métropole  
Monsieur le Directeur de l'entreprise GARANS  
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CARBON-BLANC, le 24 novembre 2015

Alain TURBY,



Maire de Carbon-Blanc,  
Conseiller métropolitain  
délégué à la métropole numérique.